

**AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE**

**Délibération n° CA-2023-20**

**Portant mise à jour de l'organigramme de l'Agence technique départementale de l'Yonne**

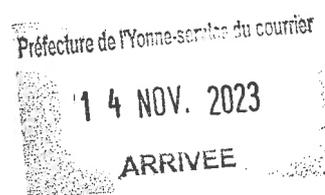
Date de convocation : 23/10/2023

Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVault, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

**Collège des Conseillers Départementaux**

**Présents**

- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;



**Excusés**

- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;
- M. Jean-Pierre RAOUL, Conseiller Départemental de Charny ;
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- Mme Arminde GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;

**Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale**

**Présents**

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;

**Excusés**

- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Gilles SACKEPEY, Commune d'Etivey ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

---

**Vu** les articles 14 et 15 des statuts ;

**Vu** la délibération n° CA-2015-07 par laquelle le Conseil d'administration a créé le tableau des emplois ;

**Vu** les délibérations n° CA-2016-07, n° CA-2016-24, n° CA-2017-08, n° CA-2017-16, n° CA-2018-07, n° CA-2018-22, n° CA-2019-15, n° CA-2021-14, n° CA-2022-08 et n° CA-2023-05 par lesquelles le Conseil d'administration a modifié le tableau des emplois ;

**Vu** la délibération n° CA-2023-16 portant création d'un emploi permanent de chargé de mission Système d'information géographique ;

**Considérant** que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint.

---

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,**

---

- Est informé de la mise à jour de l'organigramme de l'ATD joint à la présente.

Auxerre, le **09 NOV. 2023**  
Le Président  
de l'Agence technique départementale,

Jérôme DELAVault



*Monsieur le directeur de l'Agence technique départementale de l'Yonne, Madame la directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.*

*Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de DIJON territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale au 22 rue d'Assas – 21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou <https://citoyens.telerecours.fr>.*

– Transmis au représentant de l'État le : .....**14 NOV. 2023**.....  
– Notifié aux intéressés le : .....**14 NOV. 2023**.....

## ORGANIGRAMME

